



# Communiqué

Paris, le 9 septembre 2025

## « Ministère en charge de l'agriculture : pour une reconnaissance pleine et entière des agents exposés aux pesticides »

Nous souhaitons attirer votre attention sur une problématique majeure qui concerne directement notre santé et nos conditions de travail au sein du ministère de l'Agriculture.

Le Fonds d'Indemnisation des Victimes des Pesticides (FIVP) a été mis en place pour reconnaître et indemniser les personnes victimes des effets toxiques des produits phytosanitaires, notamment les exploitants agricoles et les salariés du secteur privé. Pourtant, les agents publics, régulièrement exposés à ces substances dans le cadre de leurs missions de contrôle, d'analyse ou d'intervention sur le terrain, restent largement exclus de ce dispositif.

Depuis plusieurs années, les organisations syndicales, dont l'UNSA-AAF, revendiquent l'extension du FIVP à l'ensemble des agents publics concernés. Aujourd'hui, la reconnaissance en maladie professionnelle demeure la principale voie d'indemnisation, mais elle est souvent longue, complexe et inadaptée à la réalité des expositions.

Notre mobilisation syndicale vise à faire évoluer ce cadre pour garantir une meilleure protection et reconnaissance des agents. Il est essentiel que les impératifs de santé publique soient pleinement pris en compte dans les décisions qui encadrent l'usage et l'évaluation des pesticides.

Dans ce contexte, nous réaffirmons notre attachement à plusieurs principes fondamentaux :

- la défense de l'indépendance scientifique des agences d'évaluation, notamment l'ANSES
- la réduction de l'influence des lobbys dans les processus de décision
- la diminution de l'usage des pesticides dans une logique de prévention et de santé publique
- la défense de l'intérêt général et du rôle de service public du ministère

Nous appelons à une vigilance collective et à une solidarité renforcée pour que notre ministère reste fidèle à ses missions, dans le respect de la santé de ses agents et de la population. L'UNSA-AAF continuera à porter ces revendications avec détermination, dans un esprit de dialogue et de responsabilité